



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement Programme décennal d'immobilisation 2026 à 2035 et budget de fonctionnement 2026

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent dressera le programme décennal d'immobilisations 2026 à 2035 de l'arrondissement, ainsi que le budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2026 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **mardi 25 novembre 2025, à 19h30**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C11.4), les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations 2026 à 2035, ainsi que sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'exercice financier 2026.

Fait à Montréal
Le 14 novembre 2025

Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement